

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 59 (1997)
Heft: 7-8

Rubrik: Le chanvre : une technique de récolte exigeante

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le chanvre: une technique de récolte exigeante

Ernest Spiess, Station fédérale de recherches en économie et technologie agricoles (FAT) – CH-8356 Tänikon

Aussi bien dans le domaine des matières premières renouvelables que dans celui des produits agricoles alternatifs, les expériences faites avec le chanvre ouvrent d'intéressantes perspectives: la plante s'adapte très bien à nos latitudes, ainsi qu'aux conditions climatiques et aux sols de notre pays. Le chanvre a la vertu de protéger le sol et n'a pas besoin de pesticide: il est donc prédestiné pour la PI et la culture biologique. De plus, comme il offre d'innombrables pos-

Les semis de chanvre posent peu de problèmes. Bonne germination et croissance rapide de la jeune plante qui résiste en général aux mauvaises herbes, au malades et aux ravageurs.

sibilités d'utilisation, les technologies d'usinage et de distributions sont loin d'être exploitées dans les pays occidentaux. Cette plante, connue déjà depuis 4200 ans avant J.-C., prend un nouveau départ; ses perspectives de réintroduction — qui porteront leurs fruits — sont en bonne voie et l'on encourage sa culture sur de larges bases.



Production de graines et de fibres

Les semis industriels pauvres en THC (Tetra-Hydro-Canabinol = substance hallucinogène) se distinguent par deux objectifs différents: la fibre et les graines. Des productions mixtes sont aussi encouragées. La difficulté principale réside dans le fait que l'on ne peut concilier les quantités des semis et le temps de la récolte pour obtenir des fibres d'excellentes qualités et un rendement optimal de graines. Il semble aussi que des rendements élevés de fibres ou de graines ne peuvent guère être atteints avec la même variété. Le problème n'est pas tant la mise en place des semis mais plutôt la technique de récolte, le conditionnement et la mise en valeur car il faudra adapter technologies et stratégies ou même innover complètement. Conjointement avec la récolte à venir, di-

vers tests sont en cours à la FAT: les résultats feront l'objet d'un rapport publié l'an prochain.

100 ha de chanvre en Suisse

C'est depuis 1994 que le chanvre est régulièrement planté dans notre pays, en tant que matière première renouvelable. Les surfaces de chanvre pauvre en THC, prévues à des fins industrielles ou énergétiques (huile, production de fibres (pas d'huile comestible) bénéficient d'une contribution de Fr. 3000 par ha. Les cultures destinées à la production de denrées alimentaires ou de produits médicaux, dans le sens indiqué par l'ordonnance, en sont exclues. Les agriculteurs désirant des contributions de soutien doivent conclure un contrat de reprise. Actuellement en Suisse, il n'existe encore aucune usine transformant le chanvre en fibres. L'an dernier, quelque 100 ha ont été semés dans notre pays et seule une infime partie (4%) recevait les contributions de la Confédération. Fabrication de fibres, matériel d'emballage, huiles, papier, matériaux de construction ou substitut de tourbe sont les principaux usage auxquels est destiné le chanvre. Pour l'instant l'écoulement des graines et de l'huile ne sont encore que des canaux de production exceptionnels.



Le chanvre est très sensible à la verse et aux attaques des liserons. C'est pourquoi la moisson aura lieu le plus tôt possible. Il est vivement recommandé de procéder à certaines modifications techniques.